

ÉTAT CIVIL

Mariages

Le Conseil Municipal adresse ses meilleurs vœux de bonheur à :

Elodie WENDLING et **Florent CHAUBIT**, à l'occasion de leur mariage le 28 mars 2009 en la mairie de Valeyrac.
Sophie VAUBAN et **Antoine BUGE**, à l'occasion de leur mariage le 09 mai 2009 en la mairie de Vensac.
Angélique BOUILLEAU et **Stéphane MASSIAS**, à l'occasion de leur mariage le 06 juin 2009 en la mairie de Vensac.

Décès

Le Conseil Municipal présente ses condoléances aux familles de :

MATHIEU Bernard, décédé à Queyrac le 18 mars 2009, à l'âge de 71 ans.
CHAPUT Marie-madeleine épouse **COLOMB**, décédée à Bordeaux le 19 mars 2009, à l'âge de 78 ans
BERTRAND Guy, décédé à Bordeaux le 4 avril 2009, à l'âge de 88 ans
MONNET Renée veuve **CHOLLET**, décédée le 5 avril 2009 à Vaux-sur-Mer à l'âge de 96 ans.
PLANCHE Fernand, décédé à Soulac-sur-mer le 10 avril 2009, à l'âge de 83 ans.
FAUX Marguerite veuve **KOLBE**, décédée à Vensac le 10 mai 2009, à l'âge de 87 ans.

VIE ASSOCIATIVE

Gymnastique : A partir du 2 septembre, les cours de gymnastique vont reprendre les lundis et mercredis, de 18h45 à 19h45 à la salle des fêtes.

Afin de confirmer le maintien de ces cours, il est indispensable que les personnes intéressées s'inscrivent dès que possible au 05 56 09 58 60. Car bien entendu, plus il y aura de participants plus le coût des séances sera intéressant.

Nous pouvons d'ores et déjà vous dire que sur la base de 20 participants le prix sera de 80€ pour l'année pour 2 séances hebdomadaires.

Self Défense : "Nihon Tai- Jutsu" : Reprise le mardi 8 septembre. Tous les mardis des semaines impaires de 18h15 à 20h15, à la salle des fêtes.

Relaxation : "TaiChi Qi Gong" : Tous les vendredis matin de 10h00 à 11h45, à la salle des fêtes, sauf les vendredis 10 et 17 juillet et les 14 et 21 août.

Pétanque Vensacaise : Concours tous les dimanches après midi jusqu'à fin septembre.

Commune : Marchés buffets nocturnes tous les jeudis du 9 juillet au 20 août.

Mois de juillet :

- Lundi 13 : Feu d'artifice organisé par la commune, suivi d'un bal organisé par le Comité des Fêtes.
- Vendredi 17 : Loto à la salle des fêtes, organisé par Le Petit Pinceau Vensacais.
- Samedi 18 : Ball-Trap, organisé par le Comité des Fêtes.
- Dimanche 19 : Sortie à Cordouan, organisée par le Comité des Fêtes.
- Vendredi 24 : Soirée cabaret à la salle des fêtes, organisée par Vensac-Loisirs-Culture.

Mois d'août :

- Dimanche 16 : Ball-Trap, organisé par le Comité des Fêtes.
- Lundi 17 : Sortie à Cordouan, organisée par le Comité des Fêtes.
- Dimanche 23 : Réunion d'information à 10h00 à la salle des fêtes, organisée par l'ACCA.

Mois de septembre :

- Samedi 5 et dimanche 6 : de 9h00 à 12h00, à la salle de réunion, ventes de cartes de chasse, organisée par l'ACCA.
- Vendredi 11 : Loto à la salle des fêtes, organisé par le Comité des Fêtes.
- Dimanche 13 : Ball-Trap, organisé par le Comité des Fêtes.
- Vendredi 18 : Soirée «Ciel Ecran» à 20h30 à la salle des fêtes organisée par la commune, soirée guinguette avec Bruno Lorenzoni.
- Samedi 26 : Soirée cabaret "Les Melrose Folies" à la salle des fêtes, organisée par le Comité des Fêtes.

Mois d'octobre :

- Samedi 3 : Loto à la salle des fêtes, organisé par la Pétanque Vensacaise.
- Vendredi 9 : Loto à la salle des fêtes, organisé par le Comité des Fêtes.
- Dimanche 11 : Sortie à Dancharia, organisée par le Comité des Fêtes.
- Dimanche 18 : Vide-grenier à la salle des fêtes, organisé par l'Amicale Laique.

LES ASSOCIATIONS

- **A.C.C.A.** : Michel ALLARD - tél. : 05 56 09 45 39
- **Comité des Fêtes** : Cathy EYMOND - tél. : 06 87 07 50 78
- **Vensac-Loisirs-Culture** : Myriam DOLBEAU tél. : 05 56 09 47 85
- **Le Petit Pinceau** : Pierrette PACAUD - tél. : 05 56 09 43 62
- **La Pétanque Vensacaise** : Stéphane GOMESSE - tél. : 06 84 79 16 37
- **Self Défense** : "Nihon Tai Jitsu" et **Relaxation** : "Tai Chi Qi" :
Paul SCHMIDT - tél. : 0 875 652 954



Le Mot du Maire

Incivisme et égoïsme sont-ils devenus les nouvelles règles de vie de notre société ? L'évolution fait qu'aujourd'hui les gens sont de plus en plus exigeants, réclament beaucoup, tout de suite, en payant le minimum et en pensant avant tout à eux.

Pour vivre heureux en communauté il faut savoir écouter, essayer de comprendre le point de vue de l'autre et dialoguer. Il est difficile de partager les mêmes idées, mais échanger objectivement, argumenter, réfléchir ensemble permet d'avancer. Pour ce qui nous concerne, nous continuerons comme par le passé à travailler pour le bien de notre village.

Il est regrettable que certains « s'amuse » à faire des dérapages sur des routes neuves, à casser pour le plaisir de casser, à dégrader le bien de tous. Chaque fois que cela sera possible, nous réclamerons des comptes.

N'oublions pas que l'intérêt collectif doit passer avant l'intérêt individuel.

Il est facile de critiquer la gestion des affaires municipales, souvent sans connaître les dossiers. Ceux qui condamnent des décisions devraient plutôt se montrer constructifs, demander des explications et proposer d'autres solutions. Par exemple, pourquoi a-t-il fallu reprendre la gestion du cimetière ? Quelle est la différence entre une concession et un champ commun ?

Entre autres missions, le personnel municipal s'efforce d'entretenir au mieux notre commune. Après la réfection des routes, la priorité va maintenant être donnée au fauchage des accotements afin que notre village soit propre et accueillant pour l'été qui amène de nombreux visiteurs.

C'est pour toutes ces raisons et bien d'autres encore que l'on peut remercier le personnel communal et les adjoints qui sont là pour faire progresser votre commune. Eux savent que le meilleur travail se réalise en équipe.

Je souhaiterais rendre hommage une nouvelle fois aux associations et bénévoles qui animent la commune tout au long de l'année et féliciter ceux qui, encore cette année, ont décoré magnifiquement le centre du village.

Jean-Luc Piquemal



Informations Municipales
2^{ème} trimestre 2009

Le mot du Maire
Le conseil municipal

Principales
délibérations adoptées

Informations
diverses

État Civil

Vie associative
de juillet 2009
à octobre 2009



Conseil Municipal du 29 avril 2009

Principales délibérations adoptées et informations. Cette liste n'est pas exhaustive. Il est rappelé que les comptes-rendus intégraux du Conseil sont à votre disposition à la mairie.

- Evolution de la législation funéraire (réforme, vacances funéraires)
- Retrait de la commune du Verdon-sur-Mer du Syndicat Intercommunal du collège de Soulac-sur-Mer.
- Transfert de compétences à la Communauté de Communes de la Pointe du Médoc concernant les énergies renouvelables.



INFORMATIONS DIVERSES

La téléassistance (Rappel)

Grâce à la technique, les personnes âgées, handicapées ou malades ne seront plus jamais seules. Vous pouvez vous adresser à la mairie qui vous indiquera quelques adresses de services de téléassistance. Ensuite, vous choisirez librement l'entreprise qui vous conviendra.

La canicule et nous

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie. Si vous prenez des médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.

Afin d'en savoir plus, composez le 0800 06 66 66 (appel gratuit) ou consultez "www.sante.gouv.fr/canicule". Pour tout renseignement : adressez-vous à la mairie.

P.L.U.

Rappel : les clôtures sont imposées par le règlement d'urbanisme du P.L.U.. Sont notamment strictement interdits les «claustras» préfabriqués en bois, les toiles de couleur, brande etc... Pour en savoir davantage, vous pouvez consulter le règlement du P.L.U. à la mairie.

Merlazac

Afin d'assurer le maintien en état du site de Merlazac, le terrain et la maison d'habitation ont fait l'objet d'un bail emphytéotique de 99 ans.

L'église

La commune a fait faire l'illumination intérieure et extérieure de l'église de Saint-Eutrope.

La voirie

Le programme de réfection de voirie confié à l'entreprise "Sarrazy" (6 km de routes soit 25 000 m²) est terminé. Le personnel communal poursuit l'entretien d'autres routes, ce qui a nécessité environ 80 tonnes de calcaire, 25 tonnes d'émulsion et 275 tonnes de gravier.

Les logements communaux et le nouveau réfectoire scolaire

ont été inaugurés le vendredi 10 avril par notre députée **Pascale GÖT**, le sous-préfet **Olivier DELCAYROU**, **Gérard CLUZEAU-BON** représentant le conseiller général **Serge LAPORTE** retenu par ailleurs, l'architecte **Marie-Neige DEGREDEL**, le président du SIRP et maire de Talais **Franck LAPORTE**, **Jean-Luc PIQUEMAL** et les élus. Le cocktail préparé bénévolement par **Philippe BELLARD** et son épouse, a été apprécié par toutes les personnes présentes, pour sa qualité et sa présentation.

Nous avons pu voir avec plaisir la salle très agréable, où nos petits prennent leur repas de midi.



La tempête

Pour la biodiversité de nos forêts, nous conseillons à ceux qui nettoient les terrains de garder un maximum de feuillus. Ces feuillus préserveront, dans le cas de nouvelles tempêtes, le maintien des pins.

La fête du village

Comme tous les ans le village était à la fête du 29 avril au 3 mai. La municipalité, toutes les associations vensacaises et les forains ont fait le maximum pour la réussite de ces 4 jours festifs.

Le jeudi 30 avril, théâtre sur grand écran, "Ma Femme est Parfaite".

Dès le matin du vendredi 1^{er} mai, ouverture des festivités : exposition-vente du Petit Pinceau Vensacais, très réussie, et concours organisés par la Pétanque Vensacaise. Le soir, super loto organisé par le Comité des Fêtes, avec pour 1^{er} lot un bon d'achat de 400€.



Du samedi 2 au dimanche 3, les petits comme les grands avaient l'embarras du choix : vide-grenier, exposition-vente, visite de l'atelier des mounaques, démonstration de self-défense, jeux divers, course à la brouette et aux œufs frais, tir à la corde. La journée du samedi s'est terminée par un excellent repas, organisé par la municipalité et animé par l'orchestre de "Christophe CHEVREUX".

La fête a continué le dimanche par le défilé du char tahitien, suivi du triporteur de Marthe et André, du cortège des vélos fleuris et des participants déguisés. Le dimanche soir s'est achevé par le repas dansant du Comité des Fêtes, animé par l'orchestre "BARFLY JAZZ BAND", puis par la retraite aux flambeaux.

Le beau temps aidant, tous les ingrédients étaient réunis pour que la fête soit un grand succès.

Le goûter des anciens

Le samedi 16 mai après-midi, une centaine de personnes a répondu présent à l'invitation du Comité des Fêtes, pour un goûter à la salle des fêtes. La troupe de Vensac-Loisirs-Culture a présenté des extraits de son spectacle. Au cours de ce joyeux après-midi, chansons interprétées par Cathy et Véronique accompagnées de leurs danseuses et de leur danseur, chorégraphie des ados, tableau des enfants "Lou Groumand", le spectacle a pris fin avec un sirtaki endiablé auquel ont participé quelques invités. Enfin cet après-midi très festif s'est terminé par le tirage de la bourriche avec de nombreux lots.



Ball-Trap

Après le concours du jeudi 21 mai à Vertheuil, c'est à Vensac que de nombreux tireurs ont participé le dimanche 24 mai au très convivial ball-trap organisé par le Comité des Fêtes.

Soirée cabaret

"C'est pour de rire", le spectacle présenté par Vensac-Loisirs-Culture les 3 et 4 avril a connu un grand succès. Joué à guichet fermé, il a même fallu refuser des entrées pour respecter les conditions de sécurité de la salle des fêtes. Des enfants aux adultes en passant par les ados, la troupe de VLC conduite par **Myriam** a enflammé tous les spectateurs. Un grand merci à tous ceux qui ont permis de réaliser ce magnifique spectacle.



Site Internet

Le site officiel de la mairie de Vensac "www.vensac-medoc.com" est né. Il vous permet de suivre les actualités, les informations officielles, la vie de notre village, d'effectuer vos demandes administratives. Vous pouvez vous exprimer, poser vos questions. Il vous sera répondu dans les meilleurs délais.

Pour mémoire, le site "www.vensac.com", créé par un administré, vous permet de contempler de nombreuses photos de notre commune, de ses festivités, de suivre les animations, la météo et la vie de notre village.

MÉMO SERVICES



MAIRIE Tél. : 05 56 09 44 04 - Fax : 05 56 09 53 55

Ouverture : lundi, mardi et jeudi : de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00 - mercredi et vendredi : de 9h00 à 13h00 - samedi : de 9h00 à 12h00

Courriel : mairiedevensac@libertysurf.fr ou accueilmairiedevensac@aliceadsl.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél./fax : 05 56 09 46 69

Ouverture : du lundi au vendredi de : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Fermeture : lorsque la préposée à ce service est absente (congé, maladie), la Poste est fermée les après-midi. Dès qu'elles seront connues, les dates concernées seront affichées.

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement militaire est obligatoire à 16 ans. Inscrivez-vous à la mairie le mois de votre anniversaire.

Garçons et filles nés en juillet, août et septembre 1993 : inscriptions avant le 30 septembre 2009.

Rappel : garçons et filles nés en avril, mai et juin 1993, inscriptions avant le samedi 11 juillet 2009.

Cette démarche permet :

- d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense.
- de vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.
- de faciliter l'inscription sur les listes électorales.

Ciel Ecran

Sur les 6 spectacles proposés par Ciel Ecran pour le dernier trimestre 2009, 4 pourront être diffusés sur grand écran dans notre salle des fêtes.

Si vous souhaitez participer au choix des spectacles à retenir, proposez votre choix (4 spectacles au maximum) en vous adressant à la mairie sur place, par téléphone : 05 56 09 44 04, par courriel : accueilmairiedevensac@aliceadsl.fr avant le 1^{er} août.

n°1 - Soirée Guinguette en direct

le vendredi 18 septembre à 20h30, avec l'accordéoniste Bruno LORENZONI et son orchestre ; possibilité de danser ou de chanter.

n°2 - Théâtre : "L'amour Foot",

de Robert LAMOUREUX ; avec POPECK, Jean Pierre CASTALDI et Corinne LE POULAIN.

n°3 - Humour : "De mieux en mieux pareil",

avec Gustave PARKING ; personnage de bateleur moderne, philosophe et délirant.

n°4 - Théâtre : "Très chère Mathilde",

une pièce de Israël HOROVITZ ; avec Line RENAUD, Samuel LABARTHE et Raphaëline GOUPILLEAU.

n°5 - Humour en direct

le mardi 8 décembre à 20h30, 20^{ème} Festival du rire de Montreux ; présenté par Laurent RUQUIER et Michaël GREGORIO.

n°6 - Concert : Henri DES à l'Olympia.

Si vous souhaitez recevoir, par internet, le programme retenu par la commune, inscrivez-vous à la mairie par courriel, téléphone